

LE

Messager de la Foi

ET DES BONNES ŒUVRES

PARAISSANT CHAQUE SEMAINE

SOUS LE PATRONAGE DE SAINT JOSEPH

AVEC L'APPROBATION DE SA GRANDEUR MGR. DE MONTRÉAL



Le juste vit de la Foi. (Rom. I, 17.)
La Foi qui n'a point les œuvres est
morte en elle-même.
(St. Jacq., ch. II, v. 17.)

MONTREAL

EUS. SENÉCAL, IMPRIMEUR-ÉDITEUR, 10 RUE ST. VINCENT
1873

Premier Obstacle au Salut.

DE L'OUBLI DE DIEU.

Considérations sur les prétextes allégués par les mauvais chrétiens pour se dispenser de rendre à Dieu le culte qu'ils lui doivent.

10. Les mauvais chrétiens, pour se dispenser des devoirs que leur impose la religion, prétendent qu'il suffit d'être honnête homme. Mais d'abord, qu'en savent-ils ? qui le leur a dit ? Qu'il faille être honnête homme, cela est incontestable ; mais quelle preuve ont-ils ou peuvent-ils avoir que cela suffise ? L'Évangile de Jésus-Christ enseigne bien autre chose : *Si vous voulez entrer dans la vie, dit le Sauveur, gardez les commandements*¹, et il rappelle aussitôt tout le Décalogue. Est-ce tout cela que l'on entend par les devoirs de l'honnête homme ? En ce cas l'honnête homme n'est autre chose que l'homme sincèrement religieux, c'est le bon chrétien ; que si ce n'est pas cela, qu'est-ce donc ? Ce terme d'honnête homme est fort vague : à qui faut-il l'appliquer, à qui faut-il le refuser ? Où commencent les bornes de l'honnête, où finissent-elles ? Comment les fixer, qui les fixera ? Il n'y a guère que les condamnés par la justice auxquels on puisse ostensiblement contester le titre d'honnêtes gens, et encore beaucoup d'entre eux prétendent ils qu'ils le sont. En admettant que pour ceux là ce n'est pas soutenable, n'y a-t-il qu'eux seuls qui se trompent ? Quoi ! parce qu'on n'est pas absolument un mauvais père, un mauvais fils, un négociant sans probité un domestique sans foi ; parce qu'on n'est ni un malfaiteur public, ni un voleur habile, ni un perfide ennemi, par cela seul, en un mot, qu'on n'est pas un scélérat, on aurait incontestablement accompli toute justice ? rempli tous ses devoirs et sa destinée ? Est-ce certain, est-ce possible ? Quoi, Dieu a fait toutes choses ; il nous a faits nous mêmes, et cela avec

¹ Matth., XIX 17.

une sorte d'application particulière, et nous ne lui devrions rien, absolument rien, ni l'adoration de notre esprit, ni l'hommage de notre cœur, ni la soumission de notre volonté, en quoi que ce soit ! Il fait partout briller sa puissance, il a écrit son nom partout : dans l'éclat des astres du ciel, comme sur terre, dans la beauté des plus chétifs insectes ; il l'a surtout écrit au fond de notre âme ; tout homme qui rentre en lui-même y lit ce nom gravé en caractères ineffaçables ; et nous n'aurions pas à nous occuper du tout de lui ? nous ne serions tenus envers lui d'aucun devoir !

“ Mais il y a plus : Ce grand Dieu a parlé, il s'est manifesté aux hommes, d'une manière plus précise et plus miséricordieuse. Des millions de chrétiens qui vivent, et des milliards de chrétiens qui sont morts l'ont cru et le croient ; ils affirment et démontrent que la loi évangélique est son œuvre ; et, avec tout cela, il serait permis, il serait loisible à d'autres hommes, baptisés comme les premiers, de ne rien croire, de ne rien écouter, de ne rien faire que leur bon plaisir en toutes choses ! Ce serait là le droit des honnêtes gens, et leur droit positif ? Non ce n'est pas possible ! La conscience, la droite raison, le bon sens ne le supportent pas plus que l'Évangile’ . ”

Pour nous, qui avons reçu les vraies notions du devoir mettons-nous en garde contre ces doctrines antichrétiennes adorons Dieu, soyons-lui soumis. C'est là la vraie condition de notre existence ; y manquer serait méconnaître les notions les plus essentielles de la justice, et fouler aux pieds nos obligations les plus sacrées.

20. Le second prétexte que l'on allègue pour s'autoriser dans l'oubli de la religion, se tire de la grandeur de Dieu, et de la petitesse relative de l'homme : qu'importe à Dieu, dit on, notre fidélité ? que lui font nos hommages ? Il est si grand, nous sommes si petits ! C'est là une humilité hypocrite et un respect insultant, qui n'élèvent Dieu si haut, que pour nous donner droit pour ainsi dire, de nous

¹ Extrait du Monde.

éloigner de lui, et par là d'échapper à ses lois. " A en croire ce raisonnement absurde, l'Être qui nous a créés serait trop grand pour nous avoir faits pour lui ! Il serait trop parfait pour s'occuper de la perfection de son ouvrage ! Dieu serait trop au-dessus de nous pour s'irriter que nous nous préférions à lui, que notre volonté s'oppose à sa volonté souveraine ! Ainsi, Dieu est trop sage pour avoir établi aucun ordre parmi ses créatures intelligentes, pour leur avoir prescrit des lois, pour exiger qu'elles les observent ! En nous donnant l'être, il nous a dit : Je te crée pour m'adorer ou pour m'outrager, comme il te plaira ; pour m'aimer ou pour me haïr, selon ton caprice ; la vérité, l'erreur, le bien et le mal, tout en toi m'est indifférent, ton existence isolée ne se lie à rien dans mes conseils ; vile production de mes mains, tu ne mérites pas de fixer mes regards : sors de ma vue, sors de ma pensée, et que ta pensée à toi soit ta loi, ta règle et ton Dieu. Déplorons ici l'aveuglement de ces hommes qui se dispensent de tout devoir envers le Créateur, pour les raisons mêmes qui prouvent le mieux et l'importance de ces devoirs et le crime de l'homme qui les viole. Ils refusent d'adorer Dieu, et pourquoi ? parce qu'il est trop puissant trop sage, c'est-à-dire parce qu'il a plus de droit à notre obéissance. Ils refusent d'aimer Dieu, et pourquoi ? parce qu'il est trop juste, trop saint, trop bon, c'est-à-dire trop aimable. Après des raisons si *déraisonnables*, on ne peut trop s'étonner de voir avec quelle tranquillité ils marchent vers le jugement formidable qui décidera de leur sort éternel¹ ! "

30. Le troisième prétexte par lequel on cherche à excuser un criminel oublie de ses devoirs religieux, c'est qu'aucune atteinte, aucun mal ne remonte à Dieu dit-on de notre indifférence ou de nos oublis. Non, sans doute : la gloire de Dieu n'est pas détruite, sa félicité encore moins. Mais c'est un mal essentiel que la créature oublie ou dédai-

¹ Lamennais.

gne le Créateur, pour ne s'aimer qu'elle seule et ne suivre que ses caprices ; mal moral, violation de l'ordre universel lequel a sa source en Dieu, qui est, en quelque sorte, Dieu lui-même, et auquel le Tout-Puissant, infiniment saint, ne peut rester insensible. Un roi peut-il donc se laisser insulter impunément ? Un maître peut-il, sans s'avilir, laisser un serviteur lui refuser l'obéissance ? Un père peut-il renoncer à l'amour de ses enfants ? Un bienfaiteur peut-il autoriser l'ingratitude ? Non ! mille fois non ! notre cœur nous le dit en ce moment ; il nous dit que la réprobation serait le juste salaire d'un pareil oubli des droits de Dieu. Quoi l'on voudrait que Dieu oubliât qu'il est roi, qu'il est père, qu'il est bienfaiteur ? Impossible ! Sans doute il pourra pour un temps dissimuler, il laissera la liberté humaine s'égarer, le négliger, l'outrager ; mais ce désordre est d'avance condamné, et le châtement viendra à l'heure inévitable, si le repentir ne l'écarte en désarmant la justice.

O mon Dieu, vous êtes mon Créateur, mon Père, mon Roi mon bienfaiteur ; ne permettez pas que je méconnaisse jamais ces titres sacrés, non plus que les devoirs qu'ils m'imposent. Faites-moi la grâce, Seigneur, à tous les âges et dans toutes les circonstances de ma vie, de mettre mon bonheur et ma gloire à vous payer le tribut de mes adorations, de mon amour et de ma reconnaissance. Ainsi soit-il.

RÉSOLUTION.

Je prends la résolution d'être plus fidèle que jamais à tous mes devoirs de chrétien.

Pie IX, Père du Peuple.

Si jamais un souverain a mérité ce beau titre de Père du peuple, c'est bien Pie IX.

Un jour, accompagné seulement d'un de ses camériers, il se rendit dans une des plus chétives habitations de Rome, qui servait d'abri à une malheureuse famille composée d'une pauvre veuve, de deux filles de quatorze à dix huit ans, et de deux petits garçons. Il voulait s'assurer par lui-même, de la vérité des rapports qu'on lui avait transmis, dits vrais par les uns, niés par les autres, notamment par le président de la société de bienfaisance. L'exposé des faits n'était que trop vrai. Le Souverain Pontife s'étant transporté sur les lieux, aperçut dans un des angles de la chaumière, une des jeunes filles qui, toute troublée de la présence des deux nobles visiteurs, demandait à sa sœur lequel des deux était le Pape. Bientôt toutes deux se jetèrent à ses pieds. Quand à la mère, le bonheur inattendu de recevoir une telle visite, joint à l'espérance de voir soulager la misère de ses enfants, la fit tomber sans connaissance. Vivement touché, Pie IX laissa sa bourse à ces infortunés, et pourvut à ce que pour l'avenir, de nouveaux secours leur parvinssent sûrement.

Le Général de Charrette, et les Zouaves Pontificaux-Vendéens, à Paray-le-Monial.

On sait quels touchants pèlerinages ont eu lieu au mois de juin dernier à Paray-le-Monial, monastère où vécut la Bienheureuse Marguerite-Marie, de qui il plut à N. S. de se servir, au siècle dernier, pour propager et étendre dans l'Eglise, le culte de son Sacré-Cœur.

Cette année cet élan de foi qui remue la France entière sur tous les points, y a amené on ne sait combien de pèlerinages ; et depuis lors les *Semaines Religieuses*, les journaux etc. sont remplis des plus touchants détails à ce sujet. Un des plus célèbres, a été celui qu'y ont fait, sous la conduite de l'illustre Général de Charrette, les Zouaves Pontificaux Vendéens lesquels avaient combattu à Rome, et plus tard en France, sous ce brave militaire, dont le nom rappelle tant de grands souvenirs.

Nous ne citerons que le discours prononcé par le général, le 20 de ce mois (juin), à l'issue du repas auquel il avait convié tous les Zouaves présents à Paray :

“ Messieurs,

“ Dans les circonstances où nous nous trouvons, en ces lieux qui rappellent tant de souvenirs, en ce jour à jamais mémorable, un seul mot doit être dit, un seul mot prononcé, celui du Sacré-Cœur. Ce mot nous rappelle notre passé, et notre foi religieuse ; car c'est sous ses insignes que nos ancêtres ont défendu leur croyance.

“ Il est notre légende, car c'est grâce à cet amour du sacrifice, dont le Sacré-Cœur est l'emblème le plus sublime, que nous avons eu le bonheur de répandre notre sang pour notre Dieu, pour son représentant sur la terre, et pour la grande cause de la défense du pays !

“ Il est notre drapeau, car c'est lui qui nous a conduits sinon à la victoire, du moins au devoir ; et ce drapeau repose aujourd'hui sur le corps de cette sainte à qui Dieu a promis que la France, le plus beau royaume après celui du ciel, serait régénérée quand son divin Cœur serait peint sur ses étendards.

“ Oui, Messieurs, le Sacré-Cœur est notre foi et notre espérance ; il est notre principe, notre légende et notre drapeau !

Nous sommes prêts à nous grouper sous les plis de cet étendard, et à le teindre encore de notre sang, si l'Eglise, si la France ont un jour besoin de nous.

“ Ne désespérons pas, car le passé nous répond de l'avenir ; et la première pierre est posée sur cette route qui mène à l'honnêteté ; et ce dernier mot, Messieurs, est synonyme du nom de Mac-Mahon.

“ *Cœur de Jésus, sauvez la France !* ”

Nous n'avons pas besoin de dire avec quel enthousiasme furent accueillies ces paroles, patriotiques et chrétiennes paroles.

ANNONCES

Dimanche, le 7 du courant, ouverture des 40 heures, à Ste. Cécile.

Mardi, le 9 du courant, ouverture des 40 heures, à La Nativité de Laprairie.

Jedi, le 11 du courant, ouverture des 40 heures à St- Augustin.

Samedi, le 13 du courant, ouverture des 40 heures à La Nativité d'Hochelaga.

On recommande aux prières, les Associés de *l'Union de Prières*, décédés depuis la dernière publication :

Héloïse Guillaume ; Veuve Jean Baptiste Harmean ; John Lanigan ; L'épouse d'Auguste Rochon ; Veuve Jean Baptiste Ferrand Joseph Forgue.